

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01376

Numéro SIREN : 443 871 991

Nom ou dénomination : AROME DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2017 sous le numéro de dépôt 19408

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 - 12			Exercice N-1 31/12/2015 - 12	Ecart N/N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 528	6 528				
	Fonds commercial (1)	45 000		45 000	45 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 100 395	982 144	118 251	182 212	63 961	35.10
	Autres immobilisations corporelles	95 310	57 941	37 369	39 849	2 480	6.22
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 862		3 862	3 862		
Total II		1 251 095	1 046 613	204 482	270 923	66 441	24.52
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	8 563		8 563	1 890	6 673	353.01
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	36 697		36 697	38 830	2 133	5.49
	Avances et acomptes versés sur commandes	94		94		94	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	98 514	14 289	84 225	73 525	10 700	14.55
	Autres créances	140 857		140 857	116 156	24 702	21.27
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	21 884		21 884	21 884		
	Disponibilités	104 008		104 008	116 970	12 962	11.08
	Charges constatées d'avance (3)	9 718		9 718	7 468	2 249	30.12
	Total III	420 336	14 289	406 046	376 724	29 322	7.78
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 671 430	1 060 902	610 528	647 647	37 119	5.73

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

3 862

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 - 12	Exercice N-1 31/12/2015 - 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000	8 000		
	Réserves				
	Réserve légale	800	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	359 156	359 156		
	Report à nouveau	664	0	664	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	8 220	664	7 556	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	376 840	368 620	8 220	2.23
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	14 741	37 921	23 180	61.13
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 068	1 981	1 087	54.86
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 109	129 539	37 430	28.89
	Dettes fiscales et sociales	122 272	94 811	27 460	28.96
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 499	14 776	13 277	89.86
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	233 688	279 027	45 339	16.25
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	610 528	647 647	37 119	5.73

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

224 911

248 952

AROME DIFFUSION
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 233, Rue Roland Garros
Espace Commercial FREJORGUES
34130 MAUGUIO

RCS MONTPELLIER 443 871 991

RAPPORT SPECIAL DU GERANT
SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE
COMMERCE

EXERCICE CLOS AU 31/12/2016

Chers Associés,

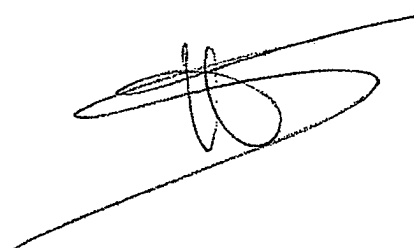
En application de l'article L. 223-19 et suivants du Code de Commerce, il est rapporté ci-après les opérations, ou conventions, visées audits articles, intervenues ou poursuivies ou exécutées entre la Société et l'un de ses Gérant ou associé au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Je vous précise qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de Commerce n'a été conclue.

Fait à MAUGUIO,

Le Gérant,

Mr Gil WINCKE



AROME DIFFUSION
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 233, Rue Roland Garros
Espace Commercial FREJORGUES
34130 MAUGUIO

RCS MONTPELLIER 443 871 991

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31/12/2016

Messieurs, Madame,

Conformément à la loi et aux statuts, je vous ai réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur, qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux, et qui ont été établis conformément à la réglementation en vigueur, vous seront donnés.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires net de la société s'est élevé à **1 122 422** euros contre 1 249 635 euros pour l'exercice précédent soit, une baisse de l'ordre de 10,18 %.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Nous poursuivons l'objectif depuis le 01/01/2017 de « doper » le chiffre d'affaires tout en maîtrisant les charges d'exploitation.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31/12/2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activité en matière de recherche et de développement.

La Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations.

Notre société ne détient aucune filiale.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Nous vous présentons en détail les comptes annuels qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2016, le **chiffre d'affaires net** s'est élevé à **1.122.422 euros** contre 1.249.635 euros pour l'exercice précédent.

Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière de la Société

Le montant des achats de marchandises est 464.176 euros contre 471.350 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des variations de stocks (marchandises) s'est élevé à 2.133 euros contre 4.695 pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 235.075 euros contre 269.309 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts, taxes et versements assimilés s'élève à 8.309 euros contre 7.775 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen est de 9.

Le montant des salaires et traitements s'élève à 235.123 euros contre 243.672 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 57.986 euros contre 71.158 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 143.019 euros contre 160.889 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 1.156.382 euros contre 1.264.586 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à (21.042) euros pour l'exercice contre un résultat positif de 3.745 euros pour l'exercice précédent.

GW

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 063 092		1 063 092	1 179 712	116 620	9.89
Production vendue de biens						
Production vendue de services	59 331		59 331	69 923	10 592	15.15
Chiffre d'affaires NET	1 122 422		1 122 422	1 249 635	127 212	10.18
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			3 370		3 370	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 461	18 348	8 888	48.44
Autres produits			87	348	262	75.13
Total des Produits d'exploitation (I)			1 135 339	1 268 331	132 992	10.49
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			464 176	471 350	7 174	1.52
Variation de stock (marchandises)			2 133	4 695	6 828	145.44
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 109	17 784	7 675	43.16
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			6 673	2 251	8 924	396.40
Autres achats et charges externes *			235 075	269 309	34 234	12.71
Impôts, taxes et versements assimilés			8 309	7 775	534	6.87
Salaire et traitements			235 123	243 672	8 549	3.51
Charges sociales			57 986	71 158	13 172	18.51
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			143 019	160 889	17 870	11.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				15 344	15 344	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			7 124	9 748	2 625	26.93
Total des Charges d'exploitation (II)			1 156 382	1 264 586	108 205	8.56
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			21 042	3 745	24 787	661.88
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	177	541	365	67.36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	177	541	365	67.36
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	675	1 402	727	51.87
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	675	1 402	727	51.87
2. Résultat financier (V-VI)	498	861	363	42.13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	21 540	2 884	24 425	846.77
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23 151	23 613	462	1.96
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 667	833	11 833	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	35 817	24 446	11 371	46.52
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 660	20 137	16 478	81.83
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	578	3 650	3 072	84.17
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 237	23 787	19 549	82.19
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	31 580	659	30 921	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	2 000	2 880	880	30.56
Impôts sur les bénéfices (X)	180		180	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 171 334	1 293 319	121 985	9.43
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 163 114	1 292 655	129 541	10.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	8 220	664	7 556	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

3 996 3 996

Le total des produits financiers s'élève à 177 euros et le total des charges financières s'élève à 675 euros, ce qui porte le montant total du résultat financier négatif de (498) euros.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit négativement à (21.540) euros contre un résultat positif de 2.884 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- Des produits exceptionnels pour 35.817 euros (contre 24.446 euro lors de l'exercice précédent)
- Des charges exceptionnelles de 4.237 euros (contre 23.787 euros lors de l'exercice précédent)

Le résultat net de l'exercice clos le 31/12/2016 se solde par un **bénéfice de 8.220 euros** contre 664 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels présentés (bilan, compte de résultat et annexes) qui font apparaître un **bénéfice de 8.220 euros**, et de bien vouloir affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- En totalité au "REPORT A NOUVEAU ", qui s'élèverait ainsi à **8.884 euros**.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Je vous présente le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Rémunération de la gérance.

La rémunération allouée au titre de l'exercice écoulé pour :

- **Monsieur Gil WINCKE** cogérant, s'est élevée à un montant brut de 32.040 euros et les charges sociales obligatoires y afférentes pour un montant de 15.600 euros.

GW

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

GMCO Groupe multi conseils

Domaine de Couran
34970 Lattes

V/REF :

N/REF : 2002 B 1376 / 2017-B-19408

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 05/12/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Rapport de gestion

Procès-verbal d'assemblée en date du 02/10/2017

Concernant la société

AROME DIFFUSION

Société à responsabilité limitée

Espace Commercial Fréjorgues Ouest

233 rue Roland Garros

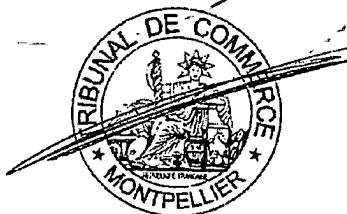
34130 Manguio

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-19408 le 05/12/2017

R.C.S. MONTPELLIER 443 871 991 (2002 B 1376)

Fait à MONTPELLIER le 05/12/2017,

LE GREFFIER



02B1376

05 NOV. 2017

17B19408

AROME DIFFUSION
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 233, Rue Roland Garros
Espace Commercial FREJORGUES
34130 MAUGUIO

RCS MONTPELLIER 443 871 991

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 2 OCTOBRE 2017 A 17 HEURES

L'an Deux Mille Dix-Sept,
Le 2 Octobre, à 17 heures,

Les associés de la société **AROME DIFFUSION**, Société A Responsabilité Limitée au capital de 8.000 Euros, divisé en 100 parts de 80 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Gil WINCKE

Propriétaire de VINGT CINQ PARTS,
Numérotées de 51 à 75, ci :

25 parts

Madame Christine WINCKE, née DUSSAUT

Propriétaire de VINGT CINQ PARTS,
Numérotées de 76 à 100, ci :

25 parts

Est représenté :

Monsieur Christophe DEHU

Propriétaire de CINQUANTE PARTS,
Numérotées de 1 à 50, ci :

50 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 100 parts

Les associés déclarent que ces parts sociales leur sont attribuées comme indiqué ci-dessus et qu'elles sont toutes souscrites et libérées intégralement.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 100 parts, soit 100 % des parts sociales composant le capital social, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Gil WINCKE**, gérant associé.

GW

GW

GW

CW

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la gérance,
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Ratification de la rémunération allouée à la gérance,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial du Gérant sur les conventions,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés, ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et les annexes, arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

GW GW GW

CW 2

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **8.220 euros**, au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à **8.884 euros**.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune opération, ni convention entrant dans le champ d'application des dispositions susvisées n'ont été établies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au titre de l'exercice écoulé à :

- **Monsieur Gil WINCKE** cogérant, qui s'est élevée à un montant brut de 32.040 euros ainsi que les charges sociales obligatoires y afférentes pour un montant de 15.600 euros.
- **Monsieur Christophe DEHU** cogérant, qui s'est élevée à un montant brut de 20 040 euros en ainsi que les charges sociales obligatoires y afférentes pour un montant de 9.761 euros.

L'Assemblée Générale ratifie la rémunération versée aux cogérants pour l'exercice écoulé à hauteur d'un montant total de **52 080 euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer la rémunération de la gérance au titre de l'exercice en cours à la somme de :

- 6 012 euros pour Monsieur Christophe DEHU
- 32 040 euros pour Monsieur gil WINCKE

et prendre en charge les cotisations sociales obligatoires y afférentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

GW GW GW

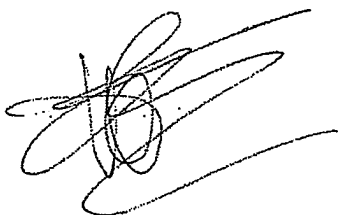
CW 3

- Monsieur Christophe DEHU cogérant, s'est élevée à un montant brut de 20 040 euros en et les charges sociales obligatoires y afférentes pour un montant de 9.761 euros.

En conclusion, quitus de leur gestion sur l'exercice clos au 31/12/2016 sera donné aux cogérant, et les résolutions soumises au vote seront adoptées.

Le Gérant

Monsieur Gil WINCKE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the printed name of the manager.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

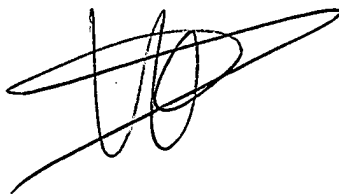
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les associés.

Le Président

Monsieur Gil WINCKE

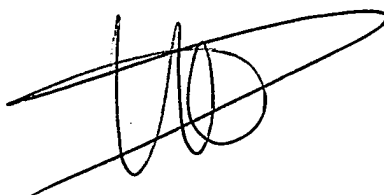


Les Associés

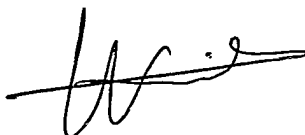
Monsieur Christophe DEHU
Représentés par Monsieur Gil WINCKE



Monsieur Gil WINCKE



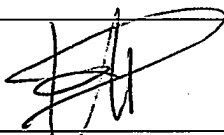
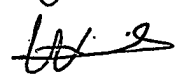
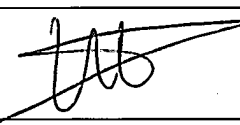
Madame Christine WINCKE



AROME DIFFUSION
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 233, Rue Roland Garros
Espace Commercial FREJORGUES
34130 MAUGUIO

RCS MONTPELLIER 443 871 991

FEUILLE DE PRÉSENCE
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 2 OCTOBRE 2017

ASSOCIES	NOMBRE PARTS	NOMBRE VOIX	MANDATAIRES	SIGNATURES
Christophe DEHU	50	50	Gil WINCKE	
Christine WINCKE Née DUSSAUT	25	25		
Gil WINCKE	25	25		
TOTAL	100	100		

Nombre d'associés présents ou représentés : 3

Certifiée exacte et arrêtée la présente feuille de présence à laquelle est annexée 1 pouvoir, arrêtée à 3 associés présents ou représentés possédant ensemble 100 % des droits sociaux.

LE PRÉSIDENT DE SÉANCE

M. GIL WINCKE

